

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA PETITE REVUE



RÉDIGÉE
EN COLLABORATION

Economie Politique et Sociale
Philosophie—Littérature

Le numéro : 5¢
L'abonnement : \$1.00

BOITE DE POSTE 2177
TEL. BELL : Main 2256

ALPH. PELLETIER, IMPRIMEUR-EDITEUR
36, rue Saint-Laurent, 36

Volume II

MONTREAL, 1^{er} JANVIER 1900

Numéro 1

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE
SCIENCE ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. II

MONTREAL, 1^{er} JANVIER 1900

N° 1

NOUVELLE ANNÉE

LA PETITE REVUE est heureuse de pouvoir souhaiter à tous ses chers lecteurs santé, prospérité et bonheur. Elle remercie cordialement ceux qui, parmi eux, lui ont envoyé leurs félicitations au sujet de son anniversaire. Elle leur promet de ne pas fléchir dans la campagne entreprise, mais elle réclame le concours de tous les détenteurs de la pensée libre. Ce concours peut se manifester utilement en lui envoyant des listes contenant les noms et adresse de ceux qui, dans tous les centres, aux États-Unis, au Canada et ailleurs, sont susceptibles de s'intéresser à l'œuvre commune.

C'est le moyen de propagande le plus efficace et le moins onéreux. Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour nous en faire bénéficier.

La rédaction et l'administration de LA PETITE REVUE envoient à tous leurs plus fraternels souhaits.

LA FÉDÉRATION IMPÉRIALE

Notre confrère de l'*Avenir du Nord*, M. Wilfrid Gascon, fait avec persévérance et talent la guerre à l'impérialisme. Ce n'est pas un sentimental qui tient à rester français simplement parce que ses aïeux étaient français. Non, il ne fléchit pas sous de telles puérités. Il veut, Canadien avant tout, fondateur de la colonie, demeurer Canadien tout pur et sauver son esprit gaulois du naufrage dans le spleen britannique. Aussi bataille-t-il ferme, avec une vigueur et une logique admirables.

Voici ce qu'il écrivait à la date du 21 décembre, au cours d'une rapide et solide étude de la question :

“ La fédération impériale se fera ou peut se faire de trois manières différentes :

“ 1. En donnant au Canada et aux autres colonies une juste représentation au Parlement du Royaume-Uni, à Londres.

“ 2. Par la création d'un Conseil impérial où les colonies de la Grande-Bretagne seront représentées dans une juste proportion.

“ 3. Par l'addition d'un nouvel article à la constitution canadienne, en vertu duquel notre province sera tenue, avec tout le pays, de contribuer dorénavant aux frais des guerres de l'Angleterre et de lui fournir des troupes, lorsque le gouvernement ou le parlement d'Ottawa en aura décidé ainsi.

“ Nous pourrions encore manifester notre impérialisme par un don gracieux de notre argent et par une contribution en troupes volontaires aux besoins militaires de la Grande-Bretagne, comme on l'a déjà fait.

“ De toutes façons quelconques, fédération impériale ou impérialisme armé s'expriment et finissent généralement par le sacrifice de la vie de nos enfants, toujours par celui de notre argent.”

Ceci posé, notre confrère démontre lumineusement que la constitution de l'impérialisme, avec le parlement métropolitain qui en serait la conséquence inévitable est une pure chimère, attendu que les colonies voudraient et devraient être représentées dans des proportions en rapport avec leur population. “ Or, dit M. Wilfrid Gascon, la population des contrées relevant de la Couronne britannique est, au total, de quatre cent millions d'habitants.”

Le Parlement anglais est actuellement composé de 680 députés et d'un nombre presque égal de lords. Si la représentation de la fédération impériale doit être proportionnée à la population de l'Empire—et il ne peut en être autrement, à moins de substituer l'autoocratie au parlementarisme—l'assemblée délibérante comptera 6,800 membres, plus les lords, au total une douzaine de mille hommes de toutes races, de toutes croyances, d'opinions radicalement opposées et d'intérêts en perpétuel antagonisme. Quels désordres ! Quelles rivalités ! Quelles passions naîtraient de cet état de choses phénoménal !

M. Wilfrid Gascon suppose qu'on réduira le nombre des représentants et, dans son hypothèse, il abaisse le chiffre à 1000 députés.

“ Mais quelque soit le chiffre adopté, ajoute-t-il, il n'en est pas moins vrai que le Royaume-Uni ne pourra y figurer que pour le dixième, soit 100 députés sur 1000. C'est-à-dire que les colons canadiens, australiens, égyptiens, jamaïcains, boers, indous, griquas, béchouanas, *et cætera*, seront devenus les maîtres incontestés des destinées de l'Empire britannique. Désormais ce sont eux qui composeront les ministères anglais et les discours du trône, qui nommeront aux ambassades, déclareront la guerre, concluront les traités, etc.”

Et l'écrivain conclut en se demandant s'il est raisonnable de supposer que la nation anglaise, si pleine de morgue, si ombrageuse et si orgueilleuse, consentira jamais à jouer un rôle si effacé.

Pour les besoins de sa démonstration, M. Wilfrid Gascon admet cependant que l'Angleterre accepte cette situation. La fédération impériale est fondée; l'autonomie des colonies n'existe plus; c'est à Londres qu'on légifère sur les besoins des sujets universels anglais, plus *colons* que devant. Mais quelle sera la place du Canada dans l'empire? Quelle influence exercera-t-il? Comment pourra-t-il obtenir ce qui lui est nécessaire, ce qui lui revient de droit, si ses droits et si ses besoins sont en conflit avec les besoins et les droits de tout ou partie de cet empire bariolé?

La nation canadienne-française, dit-il avec raison, sera représentée par trois députés sur mille qui composeront la chambre, et par une couple de lords. Et notre confrère ajoute :

“ En échange de cet honneur improductif, nous aurions des charges accablantes à acquitter. Le *Witness* a calculé que dans l'état actuel des choses, la part du Canada dans les frais de la marine de guerre anglaise serait de treize millions de piastres par année; soit au moins trois millions pour la province de Québec seule. Où notre gouvernement provincial prendra-t-il \$3,000,000 tous les ans pour la marine des Anglais, sans parler de l'armée de terre, des appointements des ministres, ambassadeurs, consuls, etc., lui qui ne peut trouver \$200,000 pour l'instruction des enfants du peuple? Et quand est-ce que celui-ci voudra, à ces conditions, y goûter à LEUR fédération impériale? ”

Nous ne pouvons malheureusement, faute d'espace, faire de plus amples citations de cet article que nous aurions désiré reproduire en entier. Mais ce qui précède suffit pour montrer que toutes les bonnes raisons étaient la thèse patriotiquement éclairée de notre confrère. Il parle, au cours de cet article, du fameux *Conseil impérial* inventé par le néfaste Chamberlain et démontre que son existence, d'ailleurs irréalisable, serait une calamité effroyable pour les Canadiens.

Pour donner une idée de la façon cavalière dont nous serions traités, il rappelle les conventions du traité de 1867 que l'on nous a imposé. Aux termes de ce traité, les Canadiens ne doivent fournir des hommes et de l'argent *qu'en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection*,

mais seulement si ces malheurs éclatent au Canada. "Or, dit-il, le Canada n'est en guerre avec personne, son territoire n'est pas menacé, il n'y a ni invasion ni insurrection."

Parlant des *british* anglais et canadiens, qui substituent leur ambition ou leur cupidité aux termes formels d'un contrat inviolable, M. Wilfrid Gascon prévient le peuple du danger qui le menace, et lui indique le moyen de parer à cette misérable tentative :..... "ils veulent que la confédération, se mêlant d'affaires qui ne la regardent pas, fasse désormais la guerre au loin."

Et le vaillant lutteur termine ainsi :

"Habitants, ouvriers et bourgeois du Bas-Canada, si vous n'approuvez pas ce changement, vous avez le droit de dire : 'Ça ne me va point ; je m'en tiens aux premières conditions. Si cela ne vous convient pas, je reste chez moi ; de votre côté, faites comme vous voudrez.

"C'est élémentaire. Un contrat est résilié par défaut de la part de l'une des parties d'en observer les conditions ; elle ne peut rien ajouter ni retrancher sans l'assentiment de toutes les parties.

"Habitants, ouvriers et bourgeois, ouvrez l'œil, et le bon. Surveillez vos mandataires ; au besoin donnez-leur un mandat impératif. Il ne faut pas que le coup de brigandage de 1867 se renouvelle."

Bravo ! cher confrère, vous faites acte de bon citoyen en tentant de prémunir vos frères contre les pièges astucieux des politiciens sans décence et des "jingoes" sans vergogne. A part quelques très rares et monstrueuses exceptions, tous les Canadiens sont avec vous de cœur et, par notre faible voix, vous erient : Merci et courage !

Et si nous osions vous donner un conseil, nous vous dirions :

Réunissez en une plaquette tous les articles que vous avez écrit sur ce sujet sacré, répandez-les partout, et vous ferez œuvre sainte, parce que vous démasquerez la lâcheté des uns et que vous déjouerez les criminels attentats des autres.

Nous vous saluons fraternellement.

GALLI.

BONHEUR INATTENDU

Voici en quels termes ce bonheur, dont nous sommes certainement indignes, nous est annoncé par *La Patrie* du 19 décembre :

"Le Très-Révérend Supérieur général de l'Ordre des Rédemptoristes, à Rome, vient de fonder un noviciat à Montréal, au couvent d'Hochelega, pour initier les jeunes gens à la rédemptoristique. Le noviciat doit s'ouvrir dans le courant du mois d'août."

Hein ! mes gaillards ! Vous ne vous attendiez pas à cette aubaine ! Vous comptiez peut-être que, grâce aux louables efforts du Dr

Brisson, du Dr Grignon, de M. L. O. David et d'une foule d'autres excellents citoyens, la prochaine fondation serait un bureau de recrutement de laboureurs et de bûcherons pour coloniser nos immenses et riches, mais improductives forêts ! Niais que vous êtes ! Le Canada ne vous appartient pas ; il appartient à la moïnaille. Et vous êtes assez bêtes pour l'ignorer ou pour le tolérer ?

Enfin, puisque l'on ne peut faire autrement, crions hourrra ! pour les rédemptoristes et la rédemptoristique.

Puisque le Très-Révérénd Supérieur général de l'Ordre des Rédemptoristes, siégeant à Rome, estime que nos jeunes gens aspirent plus à la rédemptoristique qu'aux travaux rustiques, il faut le laisser faire, cet homme, lui souhaiter bonne chance et surtout travailler à cette œuvre utile en fournissant les fonds nécessaires à la prospérité de cette nouvelle industrie, dont le besoin se faisait si impérieusement sentir. Nouvelle industrie ne signifie pas industrie nouvelle.

LA PETITE REVUE ne veut pas être en reste avec les quotidiens qui accordent un si large espace aux affaires religieuses; aussi se fait-elle un devoir de faire connaître sous un jour nouveau, les porte-capuchons, tondus, déchaux, sanglés, blancs, gris, roux, noirs, etc. Pour ce, elle emprunte à de bons esprits des appréciations plus justes et plus frappantes que celles qu'elle pourrait faire.

Voici comment II. Estienne trace le portrait du moine :

Pour nombrer les vertus d'un moine,
Il faut qu'il soit ord (sale) et gourmand,
Paresseux, paillard, mal-idoine (malpropre),
Foi, lourd, yvrogne et peu sçavant ;
Qu'il se crève à table en buvant
Et en mangeant comme un pourceau.
Pour peu qu'il sache un peu de chant,
C'est assez, il est bon et beau.....

Voyons maintenant ce que dit de cette intéressante et pullulante lignée l'abbé Bois-Robert. Il parle de ceux de son abbaye :

Mes moines sont cinq pauvres diables,
Portrait d'animaux raisonnables ;
Mais qui n'ont pas plus de raison,
Qu'en pourrait avoir un oison.
Mais ils ont grasse et large panse,
Et par leur ventre je connoy
Qu'ils ont moins de souci que moy.
Sans livre, ils chantent par routine
Un jargon qu'à peine on devine.
On connaît moins dans leur canton
Le latin que le bas-breton.
Mais ils boivent, comme il me semble,
Mieux que tous les cantons ensemble.

Rabelais a plaisanté agréablement les moines de son temps. Au fond, ce qu'il leur a reproché, c'est d'être des gens oisifs, parasites, inutiles. Écoutons le curé de Meudon :

“ Semblablement ung moyne ne laboure comme le paysan ; ne garde le pays, comme l'homme de guerre ; ne guarit les malades, comme le médecin ; ne porte les commoditez et choses nécessaires à la républicque, comme le marchant. C'est la cause pourquoy de tout sont huez et abhorryz. Il n'y a rien si vray que le froc et la cagonle tire à soy les oppobres, injures et malédictions du monde, tout ainsi comme le vent dit Cecias attire les nues. La raison péremptoire est parce qu'ils mangent la merde du monde, c'est-à-dire les péchez..... Si entendez pourquoy un cinge en une famille est toujours moqué et harcelé, vous entendez pourquoy les moynes sont de tous refusys des vieux et des jeunes. Le cinge ne garde point la maison, comme ung chien ; il ne tire pas l'aroy (charrue) comme le bœuf ; il ne produit ny lait, ny laine, comme la brebis ; il ne porte pas de faix, comme le cheval. Ce qu'il fait est tout conchier et de guaster, qui est la cause pourquoy de tous recevoient moqueries et bastonnades.”

Or, nous allons avoir le bonheur, inattendu avons-nous dit, et nous ajoutons immérité, de posséder une pépinière de rédemptoristes. Ces hommes remarquables, lorsqu'ils seront docteurs en rédemptoristique, nous ordonneront de faire ce qu'ils disent, de remplir leurs bourses d'argent, de leur confier nos secrets, de conserver la chasteté, d'être patients, de pardonner les injures, de ne mal parler de personne, toutes choses également bonnes, honnêtes et saintes. Mais quel motif les animera ?

Celui de pouvoir faire eux-mêmes ce qui leur serait impossible si les gens du monde le faisaient. En effet, sans argent, leur oisiveté ne pourrait longtemps durer. Si nous dépensions notre bien pour nos plaisirs, ces sombres bonshommes ne pourraient plus paresser dans leurs couvents ; si nous cultivions les femmes, au lieu de les délaisser avec dégoût au nom du commandement N° 6 ou N° 9, les hommes de Dieu cesseraient de les avoir à leur disposition ; si nous refusions de mettre en pratique la patience et le pardon des injures, les révérends de tout froc n'oseraient plus fréquenter nos maisons, ni attenter à l'honneur des familles.

Diable ! mais ce serait une révolution ! Il ne faut pas se laisser aller à de semblables pensées. Pour les éloigner, il n'est rien de tel qu'une fabrique de rédemptoristes sur les lieux. Ça vaudra mieux que l'article d'exportation, qui n'est pas toujours conforme à l'échantillon.

Allons, allons, malgré la guerre notre industrie s'enrichit. On pourra avoir, dans quelques années—le temps de les laisser mûrir—un rédemptoriste par famille au plus juste prix.

Désormais nous nous moquerons de l'exode de nos compatriotes. On bouchera aisément les trous.

Ah ! quel bonheur !

LÉVITE.

UN BON CANADIEN

M. D. Monet, député de Laprairie au Parlement fédéral, a adressé la lettre suivante à *La Patrie*. Nous reproduisons cette lettre pleine de sens, de bon sens, de dignité et de fierté, sans l'encombrer de commentaires ; mais nous en conseillons la lecture attentive à tous les bons citoyens sous les yeux de qui le hasard met la prose lâche du *Soleil* et du *Journal* :

St-Rémi, 20 décembre 1899.

Monsieur le Rédacteur,

Le cabinet fédéral, sans consulter les Chambres, vient de décider d'envoyer un second contingent canadien au Transvaal.

Il ne s'agit pas, comme lors du premier contingent, d'un acte de courtoisie envers l'Angleterre. Nous épousons sa querelle, et nous faisons nôtre une guerre que l'ancien chef du parti libéral, l'honorable Edward Blake, a qualifiée de "cupide, injuste et oppressive." Ce n'est plus une faible contribution pécuniaire que l'on nous demande pour une parade militaire, c'est notre part de l'impôt du sang dans une guerre qui menace d'être une des plus meurtrières du siècle.

Le Canada n'est pour rien dans aucune des causes qui ont provoqué cette guerre. Le Canada n'a aucun intérêt dans cette guerre, et n'ayant pas été représenté dans le Parlement qui l'a décidée, je me demande à quel titre nous pouvons être tenus d'y contribuer en quoi que ce soit.

Le premier contingent a été envoyé en Afrique "par politesse", nous a-t-on dit, (l'Angleterre n'était pas censé en avoir besoin). L'arrêté ministériel déclarait que cela ne constituerait pas un précédent..... Le second contingent est envoyé parce que l'Angleterre en a besoin par suite des revers qu'elle a subis. Je me soucie peu de savoir si le second arrêté ministériel contient la même restriction "qu'il ne devra pas servir de précédent." Cette restriction est tout à fait illusoire.

Aucune restriction n'empêchera la majorité anglaise du Canada de considérer ces faits accomplis comme des précédents ; et, d'ailleurs, puisque l'on envoie aujourd'hui deux contingents canadiens, sans qu'il y ait aucun précédent, l'on se moquera bien de cette clause restrictive, pour n'invoquer que le fait accompli, à la première guerre que l'Angleterre aura à soutenir. Si l'Angleterre n'a pas besoin de nos soldats, ce sera par politesse que nous lui en enverrons (premier précédent) ; si l'Angleterre est en danger, ce sera en vertu du second précédent. Donc, à toutes les guerres de l'Empire, sérieuses ou non, nous serons tenus de contribuer en vertu de l'un ou de l'autre de ces précédents. L'Angleterre sera toujours fière de déployer aux yeux de l'Europe la puissance que lui assure l'affection de ses colonies.

C'est de l'impérialisme militaire tout pur dans lequel nous entrons de plein saut.

Et cela sans le consentement des Chambres populaires ! Le Parlement seul a le droit de disposer des deniers publics, et le Cabinet ne peut le faire seul que dans les cas d'urgence. Or, il y a plus d'un mois que nos ministres ont offert à M. Chamberlain un second contin-

gent canadien ; pourquoi le Parlement n'a-t-il pas été convoqué pour ratifier ou désavouer cette offre ?

L'Angleterre a perdu ses plus belles colonies d'Amérique pour avoir imposé une légère taxe sur le thé, afin de défrayer les dépenses de la guerre de sept ans. Washington, au lieu de dire : payons cette légère taxe, ce ne sera pas un précédent, s'est écrié : " No taxation without representation "... et depuis plus d'un siècle, cet axiome est devenu la grande charte des colonies anglaises : No taxation without representation.

Aujourd'hui, l'Angleterre s'y prend autrement. Au lieu de nous taxer elle-même, elle nous fait taxer par nos ministres, et l'on semble moins soucieux des garanties constitutionnelles que ne l'étaient les simples soldats de Washington.

Pour ma part, je suis opposé à toute contribution aux guerres de l'Empire en dehors du Canada, et je m'y opposerai dans l'enceinte des Communes, si je suis député à la prochaine session.

Ce n'est pas à titre de Canadien d'origine française que je prends cette attitude ; je n'en fais pas une question de sentiment, et je tiendrais le même langage si nous étions colons français ; je ne veux pas dépenser un sou pour resserrer davantage les liens (hors les liens commerciaux) qui nous unissent à la Grande-Bretagne. Nous n'avons presque rien de commun avec le vieux continent.

Je suis Canadien, et mon idéal, c'est de voir le Canada prendre rang parmi les nations indépendantes aussitôt qu'il se sera suffisamment développé par la vitalité de sa population, et l'immensité de ses ressources naturelles.

Or, pour arriver à ce but, nous avons besoin de consacrer ici tous nos revenus au développement de nos ressources ; et nous avons besoin d'attirer l'émigration étrangère au lieu d'envoyer nos concitoyens servir de cibles en Afrique.

Maintenant, voici l'objet de ma lettre : je comprends qu'un député doit représenter ses électeurs ou démissionner, aussitôt qu'il constate qu'il ne partage pas leur opinion, et si je ne remets immédiatement mon mandat, c'est que je crois représenter l'opinion presque unanime de mes électeurs. A tout événement, je leur fais connaître aujourd'hui ma détermination ; si elle n'est pas conforme à leur propre sentiment, que l'on m'apporte une réquisition signée par 25 électeurs libéraux ou conservateurs, me demandant ma démission, et je m'engage à la donner immédiatement.

Bien à vous,

D. MONET, M.P.

LA FOLIE

La folie résulte de deux mobiles : perturbation intellectuelle, perturbation physique.

Au nombre des phénomènes provoqués par ces deux bouleversements qui engendrent la folie il faut compter la terreur, qui, sous le nom de peur, de " frousse " de " trac " s'empare d'un individu, le hante, le harcèle, l'obsède et lui ravit la raison.

Or, le général Yule est fou.

JUBILATION UNIVERSELLE

Avant de parler des joies multipliées et incomparables qui vont, l'an prochain, saturer exceptionnellement toute la chrétienté, nous tenons à réhabiliter le pape dans l'esprit de ceux qui savent compter jusqu'à cent et apprécier exactement la valeur d'une centaine. Dans notre dernier numéro, nous avons, sur la foi d'une dépêche émanant du représentant du Saint Siège aux États-Unis, publié un décret papal faisant commencer le vingtième siècle le 1er janvier 1900.

Sa Grandeur Illustrissime, Monseigneur Paul Bruchési, Archevêque de Montréal, par la grâce de Dieu, le concours des événements et autre chose itou, a daigné nous tirer d'erreur en adressant au *Witness* une lettre de protestation contre l'information venue de Rome, via Washington et New-York.

Le pape, paraît-il, n'a pas sanctifié en 1900 la première année du XX^e siècle, mais bien la dernière année du XIX^e.

Cette excellente nouvelle nous est parvenue trop tard pour modifier notre article ou l'agrémenter d'un post-scriptum ; mais nous nous empressons de réparer notre involontaire erreur et de déclarer que le Père des fidèles a esquivé, grâce à Mgr Bruchési, le ridicule d'un miracle impossible à faire accepter, même aux dévotes un peu expertes dans l'art subtil de compter les grains du rosaire.

À présent que l'accomplissement d'un devoir, doux à remplir d'ailleurs, met notre conscience en paix, parlons un peu des extraordinaires bienfaits que nous réserve l'Année Sainte. Grâce à la sollicitude de Léon XIII, nous allons tous nager dans la félicité, une année durant. Après, dame ! on se tirera d'affaire comme on pourra. Le commerce des chasubles, des cierges, des livres pieux—texte latin—des chapelets, de l'encens, des ammonières brodées, des bénitiers, de l'eau bénite et d'une quantité d'autres objets dus à la combinaison du génie des uns et de la bêtise des autres, va prendre un essor fabuleux et faire rouler torrentueusement le Pactole dans les églises, y compris celle de St-Pierre de Rome. C'est à-dire que le trésor des pauvres, détenu par le clergé catholique, va devenir si considérable qu'on sera obligé, pour soulager les coffres, de faire l'aumône aux riches. Année Sainte, sois bénie !

Nos journaux ordinaires nous ont appris que le pape, afin de permettre à ses ouailles de se sanctifier, s'est inséré dans un raide manseau surchargé d'un poids écrasant de pierres précieuses, s'est coiffé de la tiare à trois ponts, a pris une pioche d'or fabriquée pour la circonstance, et, frappant sur la porte murée d'une voûte de sûreté faisant partie de la basilique de St. Pierre, s'est écrié : "Aperite mihi portas justitiæ," ce qui peut se traduire, pour ceux qui ne connaissent

pas le latin ecclésiastique—le plus délicieux des latins— : “ Sésame, ouvre toi ! ”

Et les francs, les dollars, les roubles, les florins, les livres, les pesetas, les piastres, les couronnes, les marks, toutes les monnaies métalliques, rondes, carrées, anguleuses, d’or ou d’argent, avec leurs multiples—les sous-multiples, n’en faut pas—entreront en se culbutant dans la voûte sacrée, et n’en sortiront qu’à bon escient. On peut nous croire.

C’est cette opération extra-divine, qui constitue la première partie des faveurs et des jouissances promises et assurées, par qui vous savez.



Deuxième partie du programme.

Nous citons l’extrait essentiel de la fantaisie temporaire de notre Saint-Père le Pape :

“ L’un de ces décrets aura pour effet de rendre plus difficile la bénédiction du mariage entre protestants et catholiques, par un prêtre. Ces mariages ne sont ordinairement permis par l’Eglise que moyennant dispense accordée par les évêques, mais pour l’Année Sainte, ce pouvoir sera suspendu.”

Plus difficiles, notez bien, plus difficiles mais non impossibles. Moyennant finances, toute difficulté sera aplanie, et le fils d’un cardinal pourra épouser, si l’amour le travaille, une bâtarde du grand Turc, du moment qu’il y mettra le prix.

L’argent, plus et mieux que le feu, purifie tout.

Les ordonnances pontificales se poursuivent en ces termes :

“ Les chrétiens devraient, de temps en temps, se rendre à l’appel du Saint-Siège et venir à Rome, ce qui serait une occasion pour expier leurs fautes et témoignerait en faveur de l’autorité du Pape. Cela étant utile et salutaire, nous désirons que pendant l’année prochaine, un très grand nombre de fidèles visitent cette ville ; et pour stimuler le zèle de ceux qui désirent venir à Rome, nous suspendons ces privilèges que l’Eglise, dans sa libéralité et son indulgence, a de temps en temps accordés à ceux qui veulent expier leurs fautes ; cependant nous voulons traiter cette question prudemment et avec modération.

“ A l’exception de ce qui est dit plus haut, nous décrétons que toutes les autres indulgences, même pleinières accordées sous forme de jubilé et toutes les indulgences partielles, devront être suspendues et considérées comme nulles. Aussi les privilèges et indults pour l’absolution réservés par le Saint-Siège, pour adoucir les censures ecclésiastiques, délier des vœux et dispenser des empêchements, sans avoir égard à la manière dont ces facultés ont été accordées, devront être suspendus.

“ En conséquence, nous décrétons par ces lettres, qu’à l’exception de l’indulgence du jubilé et de celles énumérées plus haut, toutes les autres seront nulles, et tous ceux qui s’en serviront ou les publieront

seront frappés d'excommunication ou autres pénalités déterminées par l'ordinaire.

“ Dans les cercles catholiques, on comprend par ce qui précède que toutes les dispenses ne pourront être obtenues qu'en s'adressant directement à Rome pendant l'année 1900.”

Amis, ennemis ou indifférents ; fidèles convaincus ou hypocrites, savez-vous lire ? Si vous savez lire, comprenez-vous la valeur des mots ? Oui..... Eh bien, comment trouvez-vous le *boss* de vos curés, de vos évêques, de vos prédicants et de vos exploiters de toute extraction, lorsqu'il vous dit expressément :

“ Mes commis-voyageurs vous ont vendu, sous mon couvert, le droit de pécher impunément. Ce droit est représenté par des indulgences plénières et autres denrées creuses aussi misérables. Vous avez payé, mais il a plu à mes commis de boulotter l'argent que votre idiotisme leur a fourni à l'intention d'obtenir mes uniques faveurs. Or, tas de crétins ! je n'ai pas vu un liard de vos souscriptions. Donc, je ne vous livrerai pas la marchandise convoitée, et, de plus, je vous commande de n'avoir affaire qu'à moi, du 1^{er} janvier 1900 au 1^{er} janvier 1901, si vous voulez enfreindre impunément les règles que j'impose aux idiots sur lesquels je règne avec plus d'insolence que de raison. Allons ! hop ! la main à la poche, et plus vite que ça !

NOTE DE LA RÉDACTION.—Vas-y, Baptiste !

RESPECT A LA REINE

L'illustre diplomate que le monde envie à l'Angleterre, M. Chamberlain, pour le désigner moins clairement, s'est plaint avec indignation des caricatures publiées en France contre la Reine.

M. Chamberlain aurait raison si les journaux anglais n'avaient, dès longtemps, donné l'exemple aux caricaturistes du monde entier, surtout aux caricaturistes français, en flétrissant les femmes et les mères dans la personne des impératrices Joséphine et Marie-Louise. Que nos lecteurs consultent à cet égard *Les Débats* du 17 décembre, et ils seront édifiés. Ils comprendront surtout que les scandaleuses immondices jetées sur ces personnes justifient dans l'avenir toutes les sévérités décentes de la caricature française.

Mais il y a mieux. Les journaux de Londres eux-mêmes n'ont pas toujours observé à l'égard de la Reine, “ presque sacrée,” selon l'expression indignée de M. Chamberlain, le culte qu'ils lui devaient. En effet, si la personne de la Reine est “ presque sacrée ” pour les journaux français, elle doit l'être totalement pour les journaux anglais.

Or, il n'en est pas ainsi, et nos lecteurs vont voir que les carica-

turistes français sont loin d'égaliser en grossièreté leurs confrères insulaires. Il est vrai que les premiers ont tout ce qui manque aux seconds pour réussir dans le genre : l'esprit, la pensée et le talent.

En novembre 1898—c'est tout récent, on le voit—l'empereur d'Allemagne, se rendant en Palestine, s'arrêta à Constantinople et, par ses manières onctueuses, parvint à subjuguier le Sultan et à exercer une influence appréciable sur sa politique.

A propos de cet événement, le *Cokney* de Londres utilisait le mot "turkey," qui signifie à la fois dindon et Turquie, suivant que le substantif est commun au propre, et publiait, le 28 novembre 1898, une caricature dont nous allons faire la description :

L'empereur d'Allemagne, coiffé du casque pointu, les moustaches lui remontant jusqu'aux yeux, se sauve à grandes enjambées, tenant sous son bras un "turkey" ou dindon. Derrière lui, la reine Victoria, la personne "presque sacrée" pour les Français, court en criant : "Au voleur ! Il me prend mon turkey."

Ce n'est pas la légende qui est injurieuse ; c'est la façon obèse dont on a représenté notre Auguste Souveraine.

Sur une tête bouffie et vulgaire, où les traits de Sa Majesté sont cependant bien reconnaissables, la couronne impériale est posée, retenant un voile qui flotte sur une croupe énorme. Les bras étendus, les mains et les pieds gigantesques, les seins pendants comme des outres à moitié vides, la Reine court après Guillaume ; mais son ventre ballonné comme celui d'une matrone sur le point d'entrer en gésine, lui fait perdre du champ à chaque pas. Détail particulier : La Reine, sans doute pour se délester et pour rattrapper plus tôt son "turkey," a laissé choir sur le sol une bouteille de gin.

C'est écœurant.

Et M. Chamberlain s'est probablement fort égayé à la vue de cette saleté qu'aucun Français n'oserait signer, étant donné la grossièreté du sujet et la laideur de l'exécution.

Que M. Chamberlain rappelle donc ses compatriotes au respect qu'ils doivent à leur Reine. Les Français n'ont que faire de ses observations pour ce qui concerne le bon goût dans la satire permise, provoquée par des événements qui intéressent toutes les nations en les affectant à divers titres.

UN FAUX

Sous ce titre, *La Presse* a publié la dépêche suivante, à la date du 27 décembre :

Une dépêche de Rome, dit : "Le Vatican a été informé que certains journaux de l'Amérique du Sud ont publié une prétendue en-

cyclique du Pape, permettant aux prêtres de se marier. On dit que plusieurs prêtres ont profité de la permission. Sa Sainté a autorisé son secrétaire à déclarer que cette encyclique est un faux."

Il faut avouer que ces prêtres étaient singulièrement naïfs ! S'imaginer, quand on connaît l'ombrageux esprit de la domination cléricale, que le pape peut permettre que l'on supprime un des plus précieux instruments de sa puissance, le célibat, cela prouve l'imbécillité de ces prêtres altérés de conjugo, à moins que cela n'établisse leur candide honnêteté.

Quoi qu'il en soit, on se demande, ces gens-là ayant convolé de bonne foi, ce qu'il adviendra de leurs femmes, et quel sera l'état civil de leurs enfants à venir. Car il en viendra, soyez-en sûrs.

Les femmes sont-elles vouées à la débauche et les enfants à l'anonymat des bâtards ?

Cette poignante question n'est pas sans tourmenter les honnêtes gens.

POUSSIÈRE ! POUSSIÈRE !

Du *Petit-Bleu* :

On avait déjà dit que certaines troupes anglaises s'habillaient de gris et que leurs canons étaient également peints couleur de terre, pour se confondre avec le paysage poussiéreux de l'Afrique du Sud et échapper le plus possible à l'observation de l'ennemi.

La nuit et le jour, TOUS les soldats anglais sont désormais gris, d'après une piquante lettre au *Daily Mail* de M. Julian Ralph, lettre datée d'Orange River.

Faute d'uniforme couleur de la poussière du veldt, toutes les forces du général Methuen se sont peintes en gris. Les soldats recueillent de la boue dans des seaux où ils la dissolvent puis, à l'aide de brosses, ils se peignent des pieds à la tête avec ce sol liquéfié, déguisant ainsi jusqu'aux boutons de cuivre de leurs tuniques. Il n'y a pas jusqu'aux épées et aux baïonnettes qui ne soient teintes de la même façon.

Les officiers les plus élégants revêtent le même costume de boue. On peint les tambours même avec de la fange, et jusqu'aux compariments des chemins de fer, et jusqu'aux arrosoirs servant à réprimer l'incessante poussière de la plaine d'Afrique !

Le correspondant du *Daily Mail*, bien qu'Américain, est trop anglophile pour appliquer à une armée aussi étrangement accoutrée la parole de l'Écriture : "Poussière tu es et tu redeviendras poussière."

Mais nous dirons, nous, qui sommes pour les faibles contre les forts : "Que de précautions, que de ruses, de la part de la grande puissance anglo-saxonne, pour avoir raison de deux "insolentes petites Républiques !"

BÉNÉDICTION PAPALE ET SES EFFETS

1. Le pape présente la Rose d'or au roi de Naples, Bomba ; et en moins de trois mois le roi perd et la couronne et son royaume ;

2. Le pape envoie sa bénédiction à François-Joseph, empereur d'Autriche, et en moins d'un an l'empereur est défait à Sadowa et perd ses Etats en Vénitié ;

3. La reine Isabelle d'Espagne, comme Bomba, perd sa couronne et ses domaines peu de temps après avoir reçu la bénédiction du pape ;

4. Ensuite le pape envoie sa bénédiction à Louis-Napoléon, ou plutôt à l'impératrice Eugénie ; et en moins d'un an la France est défait par l'Allemagne protestante. Le jeune prince impérial périt entre les mains des Zoulous, et la veuve de Louis-Napoléon survit pour gémir sur la fin de la dynastie napoléonienne ;

5. Madame W. T. Sherman reçoit la Rose d'or en reconnaissance de services rendus à l'Eglise de Rome, et meurt peu après ;

6. Le pape bénit le général Boulanger, et deux semaines après celui-ci se réfugiait en Belgique, pour aller ensuite s'étendre dans la fosse du suicide ;

7. La princesse du Brésil, après avoir sollicité et obtenu la bénédiction de Sa Sainteté pour elle et pour l'enfant qu'elle portait, donna le jour à un enfant infirme.

8. Tout le monde sait que Maximilien fut tué trois ans après avoir été béni empereur du Mexique par le pape, et que sa femme perdit la raison après avoir reçu la précieuse bénédiction à Rome ! Pauvre Charlotte !

9. L'ordre du Christ fut conféré au Dr Windthrost, fervent zéléteur en Allemagne, et le bon docteur mourut en moins d'un an ;

10. L'impératrice du Brésil se cassa une jambe trois jours après avoir été bénie ;

11. Le pape, un jour, interrompit ses devoirs officiels pour bénir un bateau anglais chargé de Sœurs de la Charité, partant pour l'Amérique du Sud, en 1870 ; et le vaisseau périt avant d'arriver à destination ; pas une âme ne survécut au désastre ;

12. En août 1895, l'archevêque de Damas, parlant aux troupes espagnoles, à Victoria, sur le point de partir pour Cuba, leur déclara que le pape, comme un nouveau Moïse, avait élevé des mains suppliantes vers le ciel en priant pour le succès de leurs armes. On connaît ce qu'il advint. Et les armes espagnoles, la reine régente et le roi avaient maintes bénédictions papales. L'Espagne vaincue, humiliée, assiste au retour navrant de ses troupes délabrées ;

13. Le nonce papal, au nom du pape, avait été chargé de bénir le

célèbre bazar de la Charité à Paris, en mai 1897 ; cinq minutes après l'édifice était en flammes, et 150 personnes de l'élite parisienne y perdirent la vie ;

14. Léon XIII bénit l'Impératrice d'Autriche, ce qui n'empêcha pas cette tête couronnée de tomber sous le couteau d'un assassin.

15. Enfin, ici, dans notre bonne province de Québec, Honoré Mercier, décoré par le pape, réveille la haine des Anglais, la jalousie du clergé, et meurt victime de la calomnie et de l'ingratitude de ses compatriotes !!!

Ma foi, il vaut mieux encourir la malédiction du pape.

Un exemple : Le pape Pie IX se fâcha contre l'Italie, comme un pape s'était autrefois emporté contre l'Angleterre ; il excommunia le roi d'Italie, coupable de lui avoir enlevé les États de l'Église et d'avoir fait Rome capitale de son royaume. Depuis cette époque mémorable l'Italie s'est élevée au rang d'une nation, et elle prend part aujourd'hui aux conseils de l'Europe.

Le Pape s'est également emporté contre l'Allemagne, et la nation Allemande est parvenue au sommet de la puissance sur le vieux continent.

N'est-il pas évident qu'une bénédiction papale est suivie de grands malheurs ?

CITOYEN.

PLUS DE LARMES

Une dépêche de Londres a fait le tour de la presse, disant :

“ Le reine a été très ennuyée par les rapports annonçant qu'elle était en mauvaise santé et qu'elle pleurait continuellement. Les journaux publient un paragraphe contredisant ces rapports, et ajoutent que Sa Majesté n'a jamais eu l'habitude d'étaler sa douleur comme une écolière hystérique.”

Tant pis. Cette dépêche obscurcit l'auréole de l'Impératrice. Nous comprenions que les désastres répétés subis par son armée, que les morts, les invalides, les ruines et toutes les calamités d'une guerre injuste et sanglante, avaient profondément touché son cœur de reine et de femme. Les larmes qu'elle répandait étaient touchantes. Elles faisaient croître la reine en grandeur et la femme en majesté.

Il n'en est rien, paraît-il. La reine ne pleure pas. Nous le répétons : Tant pis.

Espérons toutefois que le télégraphe ne tentera pas de nous faire croire que toutes les dépêches alarmantes du Sud-Africain font “ rigoler ” la Reine. Nous ne pourrions pas ajouter foi à une telle information, fût-elle officielle.

GUERRE AUX LOTERIES

Nous allons faire incessamment une étude sérieuse sur ces entreprises interlopes, qui tournent la loi ou la mettent dans leur jeu, et qui se livrent à l'exploitation de la crédulité publique à l'aide de loteries, soi disant bienfaisantes.

Il faut que cet abus cesse, que ce danger prenne fin, que ces scandales disparaissent.

Puisque les grands journaux de Montréal, si bégueules d'ordinaire, ne disent rien et continuent à insérer, au profit de ces gouffres, des annonces répétées et gigantesques, c'est nous qui allons donner le coup de balai.

Nous prions nos lecteurs de nous aider dans ce lavage des écuries, en nous faisant connaître ce qu'ils peuvent savoir de scandaleux et de dangereux sur ces institutions aussi publiques qu'illégales et immorales.

UN GÉNÉRAL POUR LES ANGLAIS

Les Anglais, qui semblent embarrassés dans le choix de leur généralissime, en ont pourtant un sous la main. C'est un homme que la presse britannique accueillera avec faveur, puisque pendant des mois elle n'a cessé de proclamer ses vertus, ses mérites militaires, son énergie, sa force de résistance et son martyre.

Eh bien, cet homme est disponible. Ses forces sont inutilisées, son talent n'a pas d'emploi. Prenez-le, Messieurs les Anglais, c'est un brave et un de vos bons amis. Il s'appelle Dreyfus.

CORRESPONDANCE

MISSA EST. — Nous avons dit plusieurs fois que nous publierons volontiers les articles ou les morceaux intéressants que nos lecteurs voudront bien nous envoyer, mais à la condition expresse que ces envois soient accompagnés d'une note nous indiquant le nom et l'adresse de notre correspondant de hasard. Jamais nous n'insérons une ligne si son auteur n'a pas rempli cette condition. Ajoutons que ce détail demeure un secret pour tout le monde.

Que l'on sache donc bien, une fois pour toutes, que tout écrit anonyme qui nous parvient est jeté au panier même sans être lu.